



<http://geracii.uqam.ca>

CAHIERS DU GERACII

2018

Vol. 3, No. 1

**Quels enjeux éthiques sur les terrains de la recherche en
communication internationale et interculturelle?**

Comité éditorial

Sklaerenn Le Gallo
Catherine Bourassa-Dansereau
Saphia Arzhaf
Halima Bouhtala
Stacey Caceus
Vicky Girard
Alexia Pilon

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationale du Québec, 2018

Bibliothèque et Archives Canada, 2018

ISBN : 978-2-9816309-2-6

ISSN (électronique) : 2561-8032

**ENTRETIENS DE RECHERCHES AUPRÈS DES NOUVEAUX
ARRIVANTS : QUESTIONNEMENTS ÉTHIQUES ET
OBSTACLES LIÉS AU LANGAGE**

Marianne Théberge-Guyon
Université du Québec à Montréal
Stacey Caceus
Université du Québec à Montréal

Résumé

Dans le cadre de recherches en communication interculturelle, et plus précisément dans le contexte spécifique de l'entretien de recherche auprès de nouveaux arrivants, plusieurs barrières se dressent entre le sens institué par le locuteur, et la signification qu'en forge le destinataire¹. S'il revient au chercheur de s'assurer, aux fins de sa recherche, de la compréhension de l'interviewé, tant de l'objectif de la recherche, de la grille d'entretien que des notions liées à l'éthique de l'étude (risques encourus par le participant, retombées potentielles du projet, etc.) et de sa propre compréhension des propos tenus par le répondant, celui-ci doit prendre acte du contexte organisationnel comme du contexte d'interculturalité particulier au sein duquel se situe l'entretien.

À travers cet article, nous partageons les principaux questionnements d'ordre éthique et les obstacles associés à la barrière linguistique que nous avons rencontrés lors de la pratique d'entretiens de recherche auprès de personnes immigrantes dont le français n'est pas la langue maternelle, en regard des procédés herméneutiques leur étant associés, et en relation à

¹ Ameigeiras, A. (2009). L'herméneutique dans l'approche ethnographique. Du labyrinthe de la compréhension au défi de l'interprétation. *Recherches Qualitatives*, 28(1), 37-52.

l'impact de ces difficultés sur la validité des résultats de recherche². Puis, nous associons à ces obstacles certaines pistes de solution. Pour ce faire, nous nous basons sur deux recherches réalisées dans le cadre des exigences à la maîtrise en Communication Internationale et Interculturelle de l'UQAM : l'une s'intéressant au rôle d'Internet dans l'intégration sociale des immigrants à Calgary et l'autre relative aux points de vue des immigrants quant aux relations d'intervention co-construites avec des intervenants en centre de francisation.

Mots clés : entretiens de recherche, personnes immigrantes, langue seconde, éthique, herméneutique

² DUMEZ, H. (2013). Qu'est-ce que la recherche qualitative ? Problèmes épistémologiques, méthodologiques et de théorisation. *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, 112, (2), 29-42. doi:10.3917/geco.112.0029.

I. Introduction

L'immigration et les différents enjeux qui s'y rattachent sont des phénomènes très étudiés en science humaine dans plusieurs disciplines ; sociologie, communication, anthropologie, management et autres (Stoiciu, 2011). Tout dépendant la discipline, différentes méthodes de recherche peuvent être utilisées. L'entretien semi-dirigé, qui est une méthode très prisée en recherche qualitative, consiste à récolter de l'information sur la perception et la réalité vécue par l'interviewé. Cette technique favorise la prise en compte de la complexité et de la subjectivité de l'être humain. Néanmoins, certains obstacles dans le processus de collecte de données peuvent influencer la qualité des informations recueillies. À travers cet article, nous présenterons les principaux questionnements d'ordre éthique et les obstacles liés au langage que nous avons rencontrés lors de l'accomplissement des terrains de recherches propres à la réalisation de nos travaux de maîtrise respectifs. Nous aborderons également les pistes de solution que nous considérons les plus appropriées afin de répondre à ces défis. Mais d'abord, afin de contextualiser nos réflexions, nous présenterons brièvement le propos et les balises de chacun de nos terrains de recherche, avant d'aborder le caractère intrinsèquement herméneutique

de la pratique d'entretiens et certaines considérations éthiques associées à la recherche auprès de personnes immigrantes.

I.1 Relations d'intervention établies en centre de francisation montréalais: Qu'en pensent les nouveaux arrivants ?

La première expérience de terrain de recherche sur laquelle nous nous baserons est associée à la réalisation du projet de maîtrise portant sur les dynamiques interactionnelles propres aux relations d'intervention en centre de francisation montréalais. À l'hiver 2018, c'est dans ce cadre que nous avons effectué onze entretiens de recherche semi-dirigés individuels auprès d'étudiants du centre de francisation Pauline-Julien. L'objectif du projet, sur lequel nous travaillons est de mieux comprendre le point de vue des nouveaux arrivants face aux relations d'intervention interculturelles qu'ils co-construisent avec des intervenants du centre, dans le cadre de leur processus d'intégration à Montréal. Les participants aux entretiens étaient tous des adultes immigrants en apprentissage du français, vivant au Québec depuis moins de cinq ans, ayant déjà vécu au moins une rencontre d'intervention avec un travailleur social ou un conseiller d'orientation à Pauline-Julien.

I.2 Le rôle d'Internet dans l'intégration sociale des personnes immigrantes à Calgary

La deuxième expérience terrain s'est intéressée aux enjeux relatifs aux usages d'Internet et à l'intégration des personnes immigrantes. Celle-ci, menée dans le cadre des exigences à la maîtrise en Communication Internationale et Interculturelle de l'UQAM, s'imbriquait dans une recherche pancanadienne financée par l'Autorité Canadienne d'Enregistrement Internet (ACEI) dirigée par Christian Agbobli et Magda Fusaro. La question de recherche était la suivante : Quel est le rôle d'Internet dans l'intégration sociale des personnes immigrantes à Calgary? Pour pouvoir y répondre, cinq entretiens individuels semi-dirigés du corpus du projet initial ont été utilisés en plus de trois groupes de discussion qui ont été conduits complémentaires à Calgary en partenariat avec deux organismes d'aide aux personnes immigrantes (ISC et CCIS).

II. L'herméneutique

En premier lieu, il convient d'élucider en quoi la pratique d'entretiens de recherche est fondamentalement herméneutique. Ameigeiras (2009, p.37) explique que

Le travail de recherche de l'ethnographe consiste entièrement en un exercice de sens tant dans sa relation avec les « autres » qu'avec lui-même, les deux sujets étant producteurs de sens et engagés dans un type de pratique communicative qui rend possible un horizon de compréhension commune.

Ainsi, le propos du chercheur, lors de la pratique d'entretiens de recherche, est de comprendre la situation du point de vue des sujets qu'il interroge, et d'en construire une interprétation valide. Le chercheur est en quête de sens, et l'entretien de recherche constitue une technique d'enquête lui permettant de s'en rapprocher (Ameigeiras, 2009).

Pour répondre à l'objectif du chercheur, la proposition d'une herméneutique réflexive de Ricœur (1969) fait donc appel à deux procédés fondamentaux : la compréhension et l'interprétation. Pour commencer, le chercheur tend vers une « **compréhension**³ du signifié de l'action sociale », c'est-à-dire, à une compréhension de la signification d'un phénomène social, à partir du point de vue des acteurs sociaux (Ameigeiras, 2009, p.39). L'atteinte totale de cette compréhension constitue cependant un idéal inatteignable, en ce sens? que l'acteur social interrogé construit le sens une première fois, et le chercheur le reconstruit

³ Nous soulignons.

nécessairement une seconde fois à travers **l'interprétation** (Ameigeiras, 2009, p.39). Ainsi, la construction de sens appartient à une relation intersubjective et à un contexte particulier (Ricœur, 1969). L'enjeu est donc de formuler des interprétations d'un phénomène se rapprochant au maximum du sens que les acteurs lui attribuent. Ceci-dit, ce processus se révèle généralement difficile et complexe. Le monde social et le langage utilisé pour en rendre compte – élément particulièrement délicat en contexte interculturel - impliquent une polysémie et une pluralité de points de vue. Il demeure que les interprétations valides, probables, sont en nombre limité (Ameigeiras, 2009). Et c'est lorsqu'il y a possibilité de réaliser le « cercle herméneutique » que cette validité interprétative peut être considérée, c'est-à-dire que lorsque la compréhension rend possible l'explication et que celle-ci favorise à son tour la compréhension, elle assure une certaine autonomie interprétative (Scannone, 1988), et, par conséquent, sa validité. Au final, le défi interprétatif sous-entend de ne pas rechercher de « réponse à nos questions les plus profondes mais de donner accès aux réponses données par d'autres » (Geertz, 1973, p. 40).

Aussi, le chercheur, lors du terrain de recherche, fait face à une double herméneutique puisqu'il doit comprendre et interpréter le sens institué par

l'acteur social, mais également l'appréhender en regard du cadre de sa recherche, « et avec les précautions et les remises en question nécessaires que son propre contexte de représentations et de théories en vigueur au sein de sa communauté disciplinaire de référence génère » (Ameigeiras, 2009, p.40).

III. L'éthique en recherche auprès d'immigrants

Porter une attention particulière à la notion d'éthique en recherche qualitative est incontournable pour un chercheur. Tel que le souligne Harrisson :

L'éthique relève du domaine de la philosophie qui se préoccupe des valeurs guidant les conduites et les comportements humains. Fondée sur des principes moraux, l'éthique concerne essentiellement la détermination des principes qui distinguent le bien et le mal, le bon du mauvais, le vrai du faux; elle concerne aussi le sens qu'on donne à ces termes et à ceux qui renvoient aux principes de justice, d'équité et d'intégrité (dans Martineau, 2007, p.71).

Dans une approche qualitative, qui « [...] s'efforce d'analyser les acteurs ou agents comme ils agissent, [qui] s'appuie sur leurs discours, leurs intentions (le pourquoi de l'action), les modalités de leurs actions et interactions (le comment de l'action) » (Dumez, 2016, p.12), l'éthique joue

un rôle central. Si bien que celle-ci symbolise en quelque sorte la prémisse constructiviste qui affirme qu'un sujet crée lui-même son propre sens. En effet, par l'entremise du dialogue le chercheur reconnaît que son sujet est un interlocuteur viable et décide par l'entremise d'outils de collecte, de créer un espace communicationnel afin de bâtir une relation d'échange où celui-ci aura la chance de s'exprimer (Martineau, 2007). En parallèle, le chercheur doit tenter, dans la construction de ce dialogue, de garder des balises éthiques. Pour cela, il doit permettre au sujet de s'exprimer librement, d'être transparent dans ses objectifs et dans le processus méthodologique de sa recherche (Martineau, 2007). Tel que le stipule le Comité d'Éthique de la Recherche de l'UQAM (2018), le respect de la personne, la préoccupation pour le bien-être et la justice doivent être les trois principes intrinsèques du chercheur.

La négligence de l'aspect éthique d'une recherche en science humaine peut avoir des retombées négatives sur les répondants. Effectivement, le sujet peut se sentir utilisé par le chercheur et, à certains moments, sentir que sa participation vient réactiver des souffrances ou même un sentiment de vulnérabilité et d'impuissance face à sa réalité (Connolly, 2003). Une expérience négative pour un sujet en contexte de recherche peut générer

différentes conséquences. D'un côté, elle peut influencer la confiance accordée au chercheur dans les groupes ou différentes communautés concernés et, par le fait même, affecter négativement la conduite de recherche future (Connolly, 2003). D'un autre côté, elle peut venir renforcer la perception de vulnérabilité et la marginalisation des personnes que la recherche prétend vouloir aider (Connolly, 2003). C'est pourquoi un chercheur se doit de travailler avec intégrité, de respecter les droits et la dignité de toute personne gravitant autour du projet de recherche et d'assurer le bien-être physique, social et psychologique des sujets et des personnes concernées par la recherche (Connolly, 2003).

IV. L'expérience de recherche

Ainsi, maintenant que nous avons explicité le rôle occupé par les processus herméneutiques et la notion d'éthique lors d'entretiens de recherche, c'est à nos expériences que nous nous référerons afin d'analyser, en regard de ces concepts, les différentes difficultés rencontrées à travers 1) le recrutement des participants, 2) le déroulement des entretiens et 3) le codage et l'analyse des résultats.

IV.1 Le recrutement des participants

La méthode sélectionnée afin de recruter des participants pour le projet mené à Pauline-Julien impliquait, initialement, la participation des intervenants de ce centre de francisation montréalais. En effet, il était prévu que ces intervenants nous informent des rencontres prévues entre eux et des étudiants ayant le profil recherché dans le cadre de notre projet⁴ afin que nous les attendions à la suite de celles-ci pour leur offrir de participer aux entretiens et vérifier qu'ils répondent aux critères de sélection des participants. Nous avons prévu recontacter les personnes intéressées pour organiser un rendez-vous individuel avec chacune d'elles. Cette méthode de recrutement nous semblait adéquate en ce que nous estimions qu'elle nous permettrait d'accéder directement aux étudiants du centre possédant le profil recherché, de leur présenter nous-même le projet, et d'éviter que la présence des intervenants lors du premier contact ne les incite indument à collaborer au projet, en les recontactant ultérieurement, afin de nous assurer de leur consentement libre, éclairé et continu (EPTC 2, 2014).

⁴ Nous cherchions à obtenir une diversité au niveau de l'âge, du sexe, du statut socioéconomique et du pays d'origine des participants. De plus, ces derniers devaient également avoir immigré au cours des quatre dernières années et posséder une connaissance du français suffisante afin d'être à même de comprendre nos questions et d'y répondre.

Cependant, lorsque nous avons expérimenté cette méthode de recrutement, différents éléments ont prouvé son inadéquation. En effet, la compréhension qu'avait l'un des intervenants avec qui nous coopérons de l'objectif de la recherche et ses difficultés à respecter les modalités de recrutement mises en place ont eu une incidence 1) sur la compréhension du projet qu'avaient les participants, et, conséquemment, 2) sur leur possibilité de s'y engager sans se sentir contraints de le faire et 3) sur la nature de leur témoignage. Effectivement, l'un des intervenants s'est engagé plus que nous le lui demandions dans le projet, en invitant lui-même les étudiants à participer. Étant en position de pouvoir face aux nouveaux arrivants avec lesquels il entre en relation d'aide (Sorrells, 2013), nous souhaitons éviter au maximum son ingérence dans le projet. Comme l'explique la Politique des trois conseils (EPTC 2, 2014, p.7), « la crainte de se mettre à dos des personnes en position de pouvoir » chez un individu sollicité à participer à un projet de recherche, peut diminuer sa capacité à exercer son autonomie de décision, et le contraindre à adhérer à la recherche. De plus, il apparaît que nous n'avons pas réussi à engager un « horizon de compréhension commun » (Ameigeiras, 2009, p.38) avec cet intervenant lorsque nous lui avons fait part de l'objectif du projet. Son

interprétation du propos du projet s'est révélée très divergente du sens que nous lui accordions. Si nous lui expliquions de diverses manières espérer nous rapprocher au maximum du sens que donnent les nouveaux arrivants aux relations d'intervention qu'ils ont vécues en centre de francisation (Ricoeur, 1969), celui-ci recrutait tout de même des participants au projet en le leur présentant comme visant à *évaluer* les services d'intervention du centre. Conséquemment, lors des entretiens, nous sentions un malaise à exprimer les difficultés rencontrées lors des rencontres chez nos répondants. Nous estimons que cette manière de présenter le projet engendrait un biais positif au niveau de leur appréciation des rencontres. Au final, questionnant la validité du consentement des individus recrutés et arrivant difficilement à déconstruire leur compréhension première du projet (évaluation de la qualité de l'intervention), nous avons préféré ne pas conserver ces entretiens pour l'analyse de nos résultats.

Afin d'éviter que les intervenants ne co-construisent avec les participants, une interprétation non-valide du propos et de l'objectif de notre projet de recherche, et dans le but de respecter les balises éthiques que nous avons fixées, nous avons modifié notre façon de recruter les participants au projet. Ainsi, nous nous sommes rendue directement dans les classes de

francisation afin de présenter le projet de recherche aux étudiants du centre en spécifiant les critères de participation et les balises de consentement et de confidentialité propres au projet. La présence des enseignants s'est révélée aidante et non contraignante puisque ces derniers ont parfois été à même de nous aider à vulgariser notre discours, et puisque nous avons choisi d'inviter les étudiants intéressés à nous rencontrer après le cours pour déterminer un moment de rencontre entre nous, afin qu'aucune pression induite (présence d'enseignants et de collègues) ne contraigne leur participation (EPCT 2, 2014). En évitant la présence d'intermédiaire entre nous et les participants, nous avons augmenté les probabilités que leur compréhension du projet soit similaire au sens que nous lui attribuons (Ameigeiras, 2009) et nous avons diminué les risques qu'ils se sentent contraints à participer (EPTC 2, 2014).

IV.2 La phase d'entretiens

Lors de la phase d'entretiens, l'obtention du consentement des participants a occasionné des difficultés sur le plan éthique dans chacun des projets présentés. Dans les deux cas, il avait été établi auprès du comité d'éthique institutionnel de l'UQAM que le consentement serait obtenu via la signature d'un formulaire assez classique contenant à la fois nos

coordonnées, un préambule, une description du projet et de ses objectifs, la nature de la participation demandée, les avantages et risques liés à la participation, une section détaillée sur la confidentialité et la participation volontaire au projet et un mot de remerciement.

Sur le terrain, aucun participant, même sous nos encouragements, n'a tenu à lire le formulaire assidument avant de le signer. Il nous apparaît que la nature et la quantité des informations contenues par celui-ci se sont révélées dissidentes de la connaissance restreinte du français de plusieurs participants. Ceci pose, à nos yeux, plusieurs problèmes éthiques majeurs. Les individus interviewés, dans ce cas de figure, n'ont à priori pas en leur possession assez d'information au sujet du projet. Ils ont également une compréhension incomplète des risques et avantages liés à leur participation à celui-ci, ainsi que de leur possibilité de se désister à tout moment (EPTC 2, 2014).

Pour contrer cette problématique, nous avons présenté aux participants chaque section du formulaire de consentement à l'oral, dans un langage que nous jugeons compatible avec leur compréhension de la langue. Conséquemment, nous estimons qu'il serait préférable, lors de la tenue d'entretiens de recherche dans une langue dont les participants n'ont pas la

pleine maîtrise, d'envisager dès la demande de certification éthique, le consentement verbal. La Politique des trois conseils prévoit que « lorsque le consentement n'est pas obtenu sous la forme d'un formulaire de consentement signé, les chercheurs peuvent faire appel à diverses méthodes, dont le consentement verbal » (CRPT 2, 2014, p.50), en ce qu'il constitue une voie éthiquement acceptable de s'assurer du consentement des participants. Il est alors préférable « de laisser au participant une déclaration écrite au sujet de l'information qui lui a été communiquée au cours du processus de consentement. » (*Ibid.*, p.51). Il s'agit d'une piste de solution que nous croyons viable, dans la mesure où elle permet d'informer les participants avec constance et rigueur, dans un langage adapté à leur niveau de connaissance de la langue.

Par ailleurs, l'outil de collecte est un autre élément pilier qui vient grandement influencer la tenue des entretiens et la viabilité des données récoltées. Effectivement, le niveau linguistique du répondant influence sa compréhension des questions qui lui sont posées et, par le fait même, vient jusqu'à un certain niveau, invalider ses réponses. Le manque de connaissance de la langue de l'entretien peut engendrer diverses conséquences; comme une incompréhension complète du participant qui

résulte en une incapacité de répondre à ce qui est demandé ou en un manque de profondeur dans les éléments de réponses en raison de la difficulté à exprimer sa pensée. Néanmoins, pour pallier à cet enjeu, la recherche sur l'utilisation d'Internet et l'immigration a eu l'aide d'un traducteur lors de la tenue de deux groupes de discussion. La présence d'un traducteur parlant la langue principale des répondants leur a non seulement permis d'avoir une meilleure compréhension des questions, mais plus concrètement, a favorisé leur participation en leur donnant la possibilité de s'exprimer à quelques moments dans leur langue maternelle. Cependant, cette technique possède ses propres limites d'un point de vue éthique. En effet, intégrer une tierce partie lors du processus de collecte de données peut engendrer une perte ou un biais dans l'information récoltée. Ainsi, la formulation des questions, telle qu'approuvée par le Comité d'Éthique de la Recherche de l'UQAM n'est pas nécessairement respectée, le traducteur n'a pas la même sensibilité aux enjeux éthiques que le chercheur et c'est seulement a posteriori qu'il est possible de vérifier si des éléments de réponses ont été suggérés. Bien entendu, il existe d'autres techniques pour contrer les difficultés linguistiques reliées aux entretiens semi-dirigés, telle que celle des pictogrammes (Onwuegbuzie, 2008). Cette méthode propose au

répondant une série d'images qu'il utilisera pour répondre aux questions qui lui sont posées. D'un côté, l'utilisation de pictogrammes permet inévitablement au répondant de s'exprimer sans aucune limitation langagière. D'un autre côté, un choix préétabli d'images peut influencer d'une manière ou d'une autre les réponses données et même les restreindre dans une ligne de pensée préalablement établie. En réalité, peu importe le choix de technique de collecte de données, il y aura toujours des limites et c'est pourquoi le chercheur doit rester à l'affût et toujours être conscient des possibles biais qui peuvent survenir dans le processus de recherche.

IV.3 Suite aux entretiens

Lorsque la phase des entretiens est terminée, la complexité du processus de recherche ne diminue pas. Bien entendu, comme présenté ci-haut, l'objectif du chercheur lors d'un entretien étant de tendre à une compréhension de la signification d'un phénomène social en partant de l'expérience même des acteurs sociaux qui le constitue (Ameigeiras, 2009), les étapes d'analyse et d'interprétation sont cruciales à l'atteinte de cet objectif. Cependant, les différentes embûches rencontrées préalablement dans le processus de recherche doivent automatiquement nous amener à réfléchir sur la viabilité

de nos résultats. Ainsi, dans le cadre de la recherche *Internet et immigration*, nous nous sommes concentrée sur les thèmes soulevés par les répondants pour s'assurer d'une cohérence dans les données récoltées avant de passer à l'analyse du discours. Pour y arriver, à l'aide des verbatim nous avons extrait tous les thèmes apportés par les répondants dans les entrevues. De cette codification, nous avons créé une grille thématique (**Figure 1**) en reliant les thèmes entre eux comme les répondants les présentaient dans leur discours.

Entretiens de recherches auprès des nouveaux arrivants :
questionnements éthiques et obstacles liés au langage

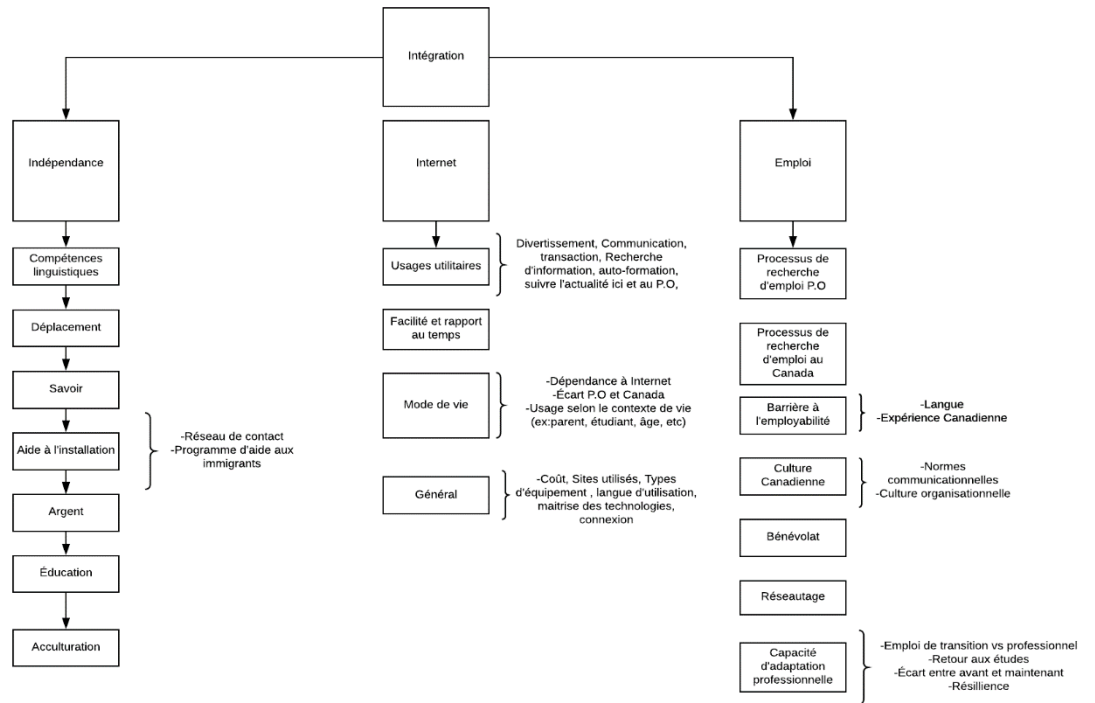


Figure 1 : Grille thématique

Bien que laborieux et complexe, cet exercice nous a permis d’avoir une image globale de la réalité vécue par le public cible et de procéder ensuite à une interprétation et une analyse qui prennent en compte la complexité du sujet à l’étude (Dumez, 2016). En appliquant cette pratique, nous avons été en mesure de faire ressortir sur le même pied d’égalité tous les thèmes constructeurs de la réalité des sujets relatifs à l’intégration et à Internet.

Le processus de rédaction d'un mémoire peut devenir restrictif dans les contraintes et barèmes demandés. De ce fait, la notion de temps vient souvent influencer les choix méthodologiques. Cependant, en prenant la décision consciente de considérer tous les thèmes soulevés dans les données récoltées, sans se contenter de ceux préalablement identifiés dans la problématique ou le cadre théorique, nous sommes en mesure de répondre plus adéquatement à la quête de sens qui motive notre recherche (Ameigeiras, 2009). En fait, les outils de collecte, tel qu'une grille d'entrevue dans les cas échéants, émergent des réflexions préalables entourant les concepts clés du projet de recherche. Ainsi, les thèmes principaux de la question de recherche vont obligatoirement être abordés, d'une manière ou d'une autre, dans la discussion. Néanmoins, tel que le présente Dumez (2016), le rôle du chercheur est de complètement appuyer ses analyses sur le discours, les intentions et les modalités d'action du sujet. Pour ce faire, le chercheur se doit de porter une attention particulière à la perspective et aux points de vue des répondants face aux concepts étudiés, toujours dans l'objectif de répondre à cette quête de sens. Ainsi, omettre de prendre en considération tous les thèmes soulevés par le répondant en hiérarchisant par importance vient en quelque sorte s'opposer au réel rôle

du chercheur dans une approche qualitative (Dumez, 2016). Cette pratique n'empêche pas, par la suite, de respecter les contraintes universitaires en choisissant les éléments qui seront abordés et analysés dans le cadre d'un mémoire.

V. Conclusion

Nos expériences de recherche auprès de nouveaux arrivants ont révélé que les principales problématiques éthiques rencontrées étaient dues à des difficultés de co-construction de sens (Ameigeiras, 2009), soit avec les acteurs du milieu, soit avec les participants à la recherche, souvent liées à la barrière de la langue. Effectivement, dans ce contexte où les enjeux de compréhension et d'interprétation sur lesquels la validité même du processus de recherche repose sont précarisés par la barrière linguistique, nous pensons qu'il est essentiel d'établir en amont différentes balises afin de favoriser la construction de sens commun entre les chercheurs et les participants et le respect des normes éthiques.

Dans notre cas, 1) réduire la présence d'intermédiaires lors du recrutement, 2) procéder au consentement verbal, 3) faire appel à un interprète lors des groupes de discussion et 4) s'en tenir aux thèmes soulevés par les

répondants lors de l'analyse des résultats constituent quatre pratiques qui se sont révélées essentielles au bon déroulement du projet.

Notice biographique

Marianne Théberge-Guyon est étudiante au doctorat en communication à l'Université du Québec à Montréal. Sous la direction de Marie-Emmanuelle Laquerre, elle étudie le vieillissement des aînés immigrants. À la maîtrise, elle s'est intéressée aux dynamiques interactionnelles propres aux relations d'intervention en centres de francisation montréalais depuis le point de vue des nouveaux arrivants y prenant part. Elle a aussi récemment travaillé, sous la direction de Catherine Bourassa-Dansereau, et en collaboration avec la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie, sur les enjeux de la représentation médiatique des femmes politiques au Québec.

Diplômée d'un baccalauréat en communication (relations humaines), Stacey Caceus est présentement étudiante à la maîtrise en communication internationale et interculturelle de l'Université du Québec à Montréal. Bien que née au Québec, Stacey est issue d'une famille immigrante. C'est pourquoi les questions d'intégration et les enjeux entourant l'interculturalité l'ont toujours intéressée. Elle a travaillé comme coordonnatrice et assistante de recherche pour le projet [*Intégration et Immigration*](#) sous la supervision de Christian Agbobli et Magda Fusaro. De plus, nous pouvons retrouver parmi ses champs d'intérêt le développement international, la communication interculturelle, la communication pour un changement social et les phénomènes médiatiques.

Bibliographie

- Ameigeiras, A. (2009). L'herméneutique dans l'approche ethnographique. Du labyrinthe de la compréhension au défi de l'interprétation. *Recherches Qualitatives*, 28(1), 37-52.
- Connolly, P. (2003). *Ethical Principles for Researching Vulnerable Groups*. University of Ulster. Commissioned by the Office of the First Minister and Deputy First Minister. 36p.
- Dumez, H. (2013). Qu'est-ce que la recherche qualitative ? Problèmes épistémologiques, méthodologiques et de théorisation. *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, 112, (2), 29-42. doi:10.3917/geco.112.0029.
- Comité d'Éthique de la Recherche pour les projets impliquant des êtres humains (2018). *Accueil*. Récupéré le 29 juin 2018 de <https://cerpe.uqam.ca>
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Instituts de recherche en santé du Canada. (2014). *Énoncé de politique des trois conseils. Éthique de la recherche avec des êtres humains*. Ottawa : Gouvernement du Canada.
- Geertz, C. (1973). *La interpretación de las culturas*. Barcelone : Gedisa.
- Martineau, S. (2007) *L'éthique en recherche qualitative : quelques pistes de réflexion*. Université du Québec à Trois-Rivières, 70-81.
- Ricoeur, P. (1969). *Le conflit des interprétations*. Paris : Du Seuil.

Scannone, J. C. (1988). *La cientificidad de las ciencias sociales*. *CIAS*, 378, 555-561.

Sorrells, K. (2013). *Intercultural Communication : Globalization and Social Justice*. Thousand Oaks : Sage.

Stoiciu, G. (2011). La communication interculturelle comme champ d'études: Histoire, carte et territoire. Dans C. Agbobli et G. Hsab (dirs.), *Communication internationale et communication interculturelle : Regards épistémologiques et espaces de pratique*, (p. 46-70). Québec : Presses de l'Université du Québec.